

Communiqué de presse

Un jeune vaudois s'exprime sur les droits de l'enfant à l'ONU

Pour la première fois, un rapport sur la mise en œuvre des droits de l'enfant en Suisse émane directement des enfants et des jeunes dans le cadre d'une démarche initiée et coordonnée par le Réseau suisse des droits de l'enfant. La Commission de jeunes du Canton de Vaud a été associée à ce travail et l'un de ses membres, Nathan Pidoux, 17 ans, fait partie de la délégation de jeunes qui va s'exprimer devant le Comité des droits de l'enfant à l'ONU les 8 et 9 juin.

Le Conseil fédéral publie périodiquement un rapport sur la mise en œuvre des droits de l'enfant en Suisse à l'attention du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. De son côté, le Réseau suisse des droits de l'enfant (RSDE) publie un rapport synthétisant le point de vue de plus de 50 organisations de la société civile. Sous la houlette du RSDE, un « rapport » présente également pour la première fois le point de vue des enfants et des jeunes sur les conditions dans lesquelles ils grandissent et sur la réalisation de leurs droits. Une manière de concrétiser l'art. 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant selon lequel les enfants ont le droit d'exprimer librement leur opinion sur toute question les intéressant eu égard à leur âge et à leur degré de maturité.

Ce sont ainsi des enfants et des jeunes dans toute la Suisse qui ont pu faire valoir leurs préoccupations et leurs revendications sur les principaux droits de l'enfant. Les jeunes ont été consultés dans le cadre de la Session fédérale des jeunes, de la Conférence nationale des enfants, mais aussi dans des centres d'animation, en classes d'école primaire, dans des Parlements des jeunes, ainsi que dans des ateliers dans certains centres d'hébergement pour requérants d'asile. Le rapport est présenté aujourd'hui et demain au Comité de l'ONU des droits de l'enfant à Genève.

La Commission de jeunes du Canton de Vaud a eu l'immense privilège de participer à l'élaboration du « rapport des enfants et des jeunes ». Pour exprimer son point de vue, elle a choisi le support vidéo, avec l'aide technique de l'association des jeunes vidéastes vaudois : <https://youtu.be/SLJRIDv41pk>. Un de ses membres, Nathan Pidoux, 17 ans, va parler des droits de l'enfant devant le Comité des droits de l'enfant à l'ONU.

Le rapport complet des enfants et des jeunes a été présenté ce matin à Berne et est consultable sur le site du RSDE: <https://www.netzwerk-kinderrechte.ch>

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 8 juin 2021

Renseignements complémentaires: Niklas Tiemann, vice-président de la Commission de jeunes du Canton de Vaud, +41 79 290 80 85, info@cdj-vaud.ch, www.cdj-vaud.ch